

## Le Prophète avait l'habitude de dire après chaque prière obligatoire

D'après Warrād, le scribe d'Al Mughîrah ibn Chu'bah qui a dit : Al Mughîrah ibn Chu'bah m'a dicté dans une lettre à Mu'âwiyah : Le Prophète [] avait l'habitude de dire après chaque prière obligatoire : " Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé à Lui. À Lui la royauté et à Lui la louange, et Il est Omnipotent sur toute chose. Ô Allah ! Personne ne peut empêcher ce que Tu donnes et personne ne peut donner ce que Tu empêches. Et la fortune de la personne fortunée n'est d'aucune utilité contre Toi. "

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète [] avait l'habitude de dire après chaque prière obligatoire : " Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé à Lui. À Lui la royauté et à Lui la louange, et Il est Omnipotent sur toute chose. Ô Allah ! Personne ne peut empêcher ce que Tu donnes et personne ne peut donner ce que Tu empêches. Et la fortune de la personne fortunée n'est d'aucune utilité contre Toi. " C'est-à-dire : Je déclare et je reconnais la parole d'Unicité qu' " il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. Ainsi, je confirme la véritable adoration à Allah et j'infirme toute autre en dehors de Lui. Ainsi, il n'y a pas d'être adoré en toute vérité excepté Allah et je reconnais la souveraineté véritable et parfaite à Allah. Allah [] mérite l'ensemble des louanges des habitants des cieux et de la Terre étant donné qu'll est Capable sur toute chose. Et ce qu'Allah a décrété comme don ou privation, alors personne ne peut s'y opposer. Et auprès de Lui, la richesse de la personne riche n'est d'aucun bénéfice ; en fait, c'est l'oeuvre vertueuse qui est bénéfique auprès de Lui.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/65102



